

03.08.2011 - 12:39 Uhr

Mesures contre le franc fort Enfin une réaction de la Banque nationale... bien qu'il ne s'agisse que de mesures « light »

Bern (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) se réjouit de voir que la Banque nationale suisse (BNS) renonce enfin à sa politique du laisser-faire et entende combattre l'appréciation massive du franc suisse. À cause de l'inaction dont elle et la Confédération ont fait preuve jusqu'à ce jour, la Suisse était menacée de tomber en récession. La cherté du franc cause en effet d'énormes dégâts à l'industrie d'exportation et au tourisme. À moyen terme, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont en jeu.

Concernant les mesures désormais arrêtées par la BNS, il ne s'agit toutefois que de mesures « light ». La BNS ne pourra pas ne pas fixer et défendre une limite inférieure au cours de l'euro par rapport au franc. Jusqu'à récemment, elle a toujours agi - explicitement ou implicitement - de la sorte (p. ex. 80 centimes pour 1 Deutschemark ou 1,45 pour 1 euro).

À la fin des années 1970, la BNS est intervenue, avec la Confédération, à l'aide d'un train de mesures plus poussées pour lutter contre la spéculation dont le franc faisait l'objet.

Contact:

Peter Lauener (079 650 12 34), responsable de la communication et porte-parole de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100701694> abgerufen werden.